

ACTION

N° 7 ● MARDI 11 JUIN ● PRIX MINIMUM : 0,50 F ● Ce journal a été réalisé au Service des Comités d'Action, avec le soutien de l'UNEF, du SNESup et des Comités d'Action Lycéens.

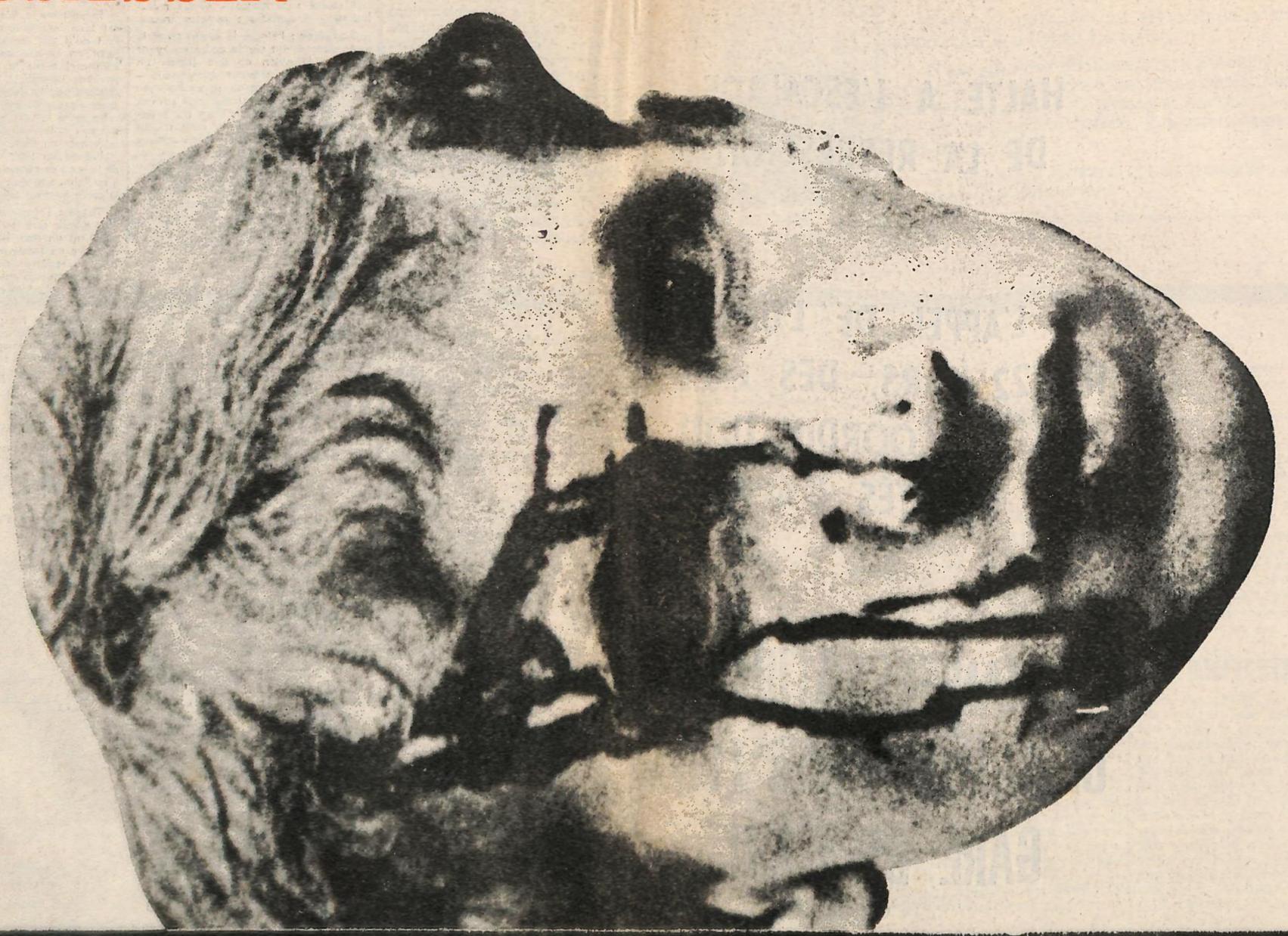
DE GAULLE!

je dois dire très haut, que les forces de l'ordre public ont fait très bien leur devoir tout entier

ASSASSIN

ASSASSIN

ASSASSIN



DE SANG FROID

Dans un décor dérisoire, un de nos camarades, un lycéen de 17 ans, est mort, assassiné de sang-froid. Pour remettre la France au travail, Pompidou n'a pas lésiné sur les moyens. A l'heure des secousses, le capitalisme français se montre le digne héritier des Versaillais qui assassinèrent les communards. Depuis cinq jours, C.R.S. et gardes mobiles font la chasse à l'étudiant et aux travailleurs dans la région de Flins. Quelle liberté défendent ceux qui occupent une usine où aucun ouvrier ne veut travailler ? Quelle liberté si ce n'est celle pour le capital de maintenir son taux de profit ?

Seuls croiront qu'il s'agit d'un accident ceux qui ferment les yeux sur la répression quotidienne qu'utilise le régime. De Gaulle et Pompidou n'ont pas manqué une occasion de féliciter les matraqueurs du Quartier Latin. Dans le même temps qu'ils assurent leurs arrières en faisant rentrer les fascistes Soustelle et Bidault, ils expulsent vingt-deux militants socialistes allemands. Ce n'est pas un accident. Les gendarmes mobiles qui ont frappé et le pouvoir qui les utilise et les couvre, c'est la réaction d'une classe qui entend par tous les moyens endiguer le mouvement qui s'est enclenché voici six semaines et dont Flins a renouvelé la capacité d'expression.

Dans la riposte à l'occupation de l'usine, les travailleurs, malgré les consignes, ont apprécié la venue des étudiants.

Après avoir cru pouvoir jouer de l'intimidation, le pouvoir s'est aperçu de son erreur : chaque lutte commune aux ouvriers et aux étudiants permet aux uns et aux autres de dégager de nouvelles perspectives d'action.

C'est pour cela qu'il a frappé. Qu'on n'attende pas de nous que nous confiions aux urnes électorales le soin de notre réponse.

La bataille de Flins va devenir celle de tout le pays.

- ★ Après le meurtre de Meulan
- ★ Après les ratonnades sauvages de Flins
- ★ Après l'expulsion des 22 étudiants allemands

HALTE A L'ESCALADE DE LA REPRESSION

A L'APPEL DE L'UNEF,
DU 22 MARS, DES C.A.L.,
DE LA COORDINATION
DES COMITÉS D'ACTION

MANIFESTATION
CE SOIR MARDI A 19H.
GARE DE L'EST

10 MILLIONS DE HORS-LA-LOI

« Vos idées sont elles-mêmes les produits du système bourgeois de production et de propriété, tout comme votre droit n'est que la volonté de votre classe érigée en loi ; et il n'y a rien d'autre dans cette volonté que les nécessités matérielles de classe. »

(Le Manifeste Communiste.)

Tous les réformistes s'entendent aujourd'hui pour mettre fin à la grève et faire miroiter aux yeux du peuple en colère la possibilité d'un triomphe légal de la gauche aux élections.

Mais, renouant d'un seul coup avec toutes les expériences de luttes prolétariennes, la masse des producteurs s'est souvenue qu'elle ne pouvait remporter de victoire qu'en dehors du Parlement et de la légalité. La liste est longue des délits que nous avons commis eu égard à la loi bourgeoise. Les combats de rue ont provoqué les plus spectaculaires, mais de loin les moins graves. Rappelons pourtant qu'il est interdit de dresser des barricades, de brûler des voitures, de dépaver des rues, d'attaquer les forces de l'ordre, de fabriquer ou de porter des armes, et, depuis peu, d'acheter des fusils de chasse. Dans l'illégalité, les étudiants ont conquis les universités.

Mais les luttes ouvrières n'ont pu se développer qu'au prix d'illégalités bien plus sérieuses dont la responsabilité pénale pèse sur les organisations syndicales qui y ont été contraintes par la base. Il est interdit d'occuper les usines et les facultés et d'empêcher la liberté du travail par des piquets de grève. Il est interdit de déclencher une grève sans déposer un préavis. Il est interdit de participer à des manifestations interdites. Il est interdit d'utiliser sans payer le téléphone des administrations publiques ou des entreprises privées. Il est interdit de livrer au commerce en gros des pommes de terre et des poulets au profit des grévistes sans payer de taxes. Il est interdit de se livrer à des collectes sur la voie publique pour des organisations non reconnues. Il est interdit de déchirer des drapeaux tricolores pour en faire des drapeaux rouges. Il est interdit d'offenser le chef de l'Etat et les C.R.S. par des caricatures injurieuses.

Dans l'illégalité, les travailleurs ont mené, prolongé et renforcé leur grève.

On nous dit que l'abrogation éventuelle des ordonnances et la réforme éventuelle du statut de l'O.R.T.F. relèvent du domaine de la loi, c'est-à-dire du Parlement. Ceux qui acceptent cet argument, autrement que pour des raisons tactiques, comprendront dans trois semaines leur mystification. La Révolution n'appelle droit ses exigences et ses conquêtes que pour prendre au mot la bourgeoisie, ce qui est une façon de détruire la bourgeoisie et son langage.

Il va être temps de faire les comptes. Si les travailleurs ont fait aboutir certaines de leurs revendications, cela n'a pu être réalisé qu'en violant mille interdictions. Quand pour un moment force va revenir à la loi du Parlement et aux règlements gouvernementaux, les conquêtes ouvrières commenceront à s'évanouir en fumée. Il faudra alors revenir à l'affrontement qui fait voler en éclat toutes les lois.

PERMANENCE
DIFFUSION
ACTION

— SORBONNE —

Escalier B - Bureau 31

FONDEZ DES ATELIERS POPULAIRES

A l'entrée de l'atelier on peut lire : « Travailler dans l'atelier populaire, c'est soutenir concrètement le grand mouvement des travailleurs en grève qui occupent leurs usines, contre le gouvernement gaulliste antipopulaire. En mettant toutes ses capacités au service de la lutte des travailleurs, chacun dans cet atelier travaille aussi pour lui, car il s'ouvre par la pratique au pouvoir éducateur des masses populaires. »

1. — MATERIEL (de base)

● 1 ou plusieurs cadres de bords solides (taille affichette : 80 X 100).
● 1 ou plusieurs raclettes de tailles différentes (prévoir des raclettes de 10 ou 15 cm de moins que la largeur du cadre) ● du nylon (recommandé), de la soie ou du polyester, n° 10 recommandé ● 1 agrafeuse pistolet ou des clous de tapissier (pour tendre le nylon) ● du vernis cellulosique (pour boucher les cadres). Acheter des vernis spéciaux faits pour la sérigraphie. Se méfier des vernis cellulose vendus chez les droguistes qui deviennent poreux après quelques tirages ● du tape (tesa) (marking tape) pour boucher les côtés du cadre ● du White Spirit (pour diluer la couleur) peut se remplacer par de l'essence de térébenthine ● du Trichloréthylène pour nettoyer la couleur du cadre (le nettoyage peut aussi se faire au White Spirit, mais le trichloréthylène est préférable pour terminer) ● de l'Acétate d'Éthyle (pour enlever le vernis cellulosique du cadre) peut se remplacer par de l'Acétone ou du diluant cellulosique ● de la couleur (Matrifa - Serink - Jet de Satin...) préciser couleur pour impression sur papier et mate. Séchage 1/4 d'heure (plus économique par gallons) ● si possible des charnières pour monter le cadre pour le tirage ● prévoir de la ficelle et des pinces à linge pour le séchage ● coton - chiffons.

2. — TENSION DU CADRE

a) Agraffer en A puis en B et en C en posant le nylon à plat sans le tendre ;
b) Agraffer tout le côté 1 et 2 du cadre ;
c) Coller au vernis cellulosique les côtés agrafés. Laisser sécher ;
d) Agraffer en D en tirant très fort (se procurer si possible une pince à tendre les toiles) ;
e) Agraffer de C en D puis de B en D en tirant très fort ;
f) Coller les deux derniers côtés au cellulosique. Laisser sécher.

3. — GRAVURE DU CADRE (transmission du dessin sur le cadre)

A. — SERIGAME :
Matériel : Sérigame - vernis cellulosique - si possible : raclette creuse.
Technique : Peindre le dessin au sérigame directement sur le cadre en ayant soin que le nylon ne soit jamais en contact avec un support quelconque - laines sèches - enduire le cache avec du vernis cellulosique (pour cela utiliser si possible la raclette creuse ou à défaut une raclette normale ou un bout de carton bien plan). Pour bien enduire il faut le faire d'un seul coup de raclette avec du vernis assez liquide - éviter de mettre du vernis des deux côtés du nylon - ne jamais enduire le nylon étant posé sur un support quelconque - laisser sécher - frotter le sérigame avec le doigt, il partira entraînant avec lui le vernis cellulosique déposé dessus.

B. — DECOUPE :

Matériel : 1 rouleau de film découpe (Ulano Sta Sharp ou Amberlitts), 1 couteau à découpe, 1 bidon de liquide d'Adhérence).
Technique : Le film découpe est constitué d'une émulsion coulée sur un support en nylon ou en papier - découper très légèrement (en ayant soin de ne pas abîmer le côté support du film) le côté émulsion du film avec le couteau à découpe - les parties que l'on voudra ouvertes se pèleront facilement - déposer la découpe terminée sous le cadre.
Coller le film sur le cadre avec le liquide d'adhérence - utiliser deux cotons, 1 sec et 1 mouillé légèrement avec du liquide - ne jamais frotter le

film trop fort. Ventiler avec le coton sec. Laisser sécher. Peler le support du film.

C. — PHOTO :

Matériel : 1 bouteille d'Ultra Soil, 1 raclette creuse de 15 cm plus petite que le cadre, 1 planche bien plane plus petite que le cadre (pouvant rentrer à l'intérieur), 1 couverture, 1 grande glace sans tain (plus grande que le cadre), 1 ou plusieurs lampes HPR avec leurs transformateurs suivant la taille du cadre ou à défaut des lampes photo-flood, eau de Javel.

Technique : Le dessin se fait sur un support transparent (nylon kodathrau) au lieu de se faire directement sur le cadre. Il doit se faire en positif (les parties imprimées étant les parties à colorier). Vérifier l'opacité des parties colorées du positif. Enduire le cadre avec l'émulsion, utiliser pour cela la raclette creuse. Passer plusieurs fois de chaque côté en ayant soin de laisser une couche bien fine et de ne pas faire de surépaisseurs qui pourraient couler. Laisser sécher. Procéder comme indiqué (cf. schéma) pour le dispositif d'insolation (attention : la planche du dessous doit être plus grande que le positif), poser des poids sur la glace du dessus en ayant soin de ne pas les poser sur la surface émulsionnée (elles feraient des ombres).

Exposer de 1/4 d'heure à 30 minutes ou 1 heure suivant le dispositif d'éclairage et la taille du cadre. Laver à l'eau immédiatement après. Les parties non exposées se dissolvent. Pour détruire les parties exposées : mouiller à l'eau de Javel. Attendre 10 minutes. Rincer abondamment.

D. — Nota : On peut faire directement sur le cadre le dessin en bouchant avec du vernis cellulosique les parties que l'on veut non imprimées, mais cette méthode n'est pas recommandée car elle crée des surépaisseurs qui risquent d'abîmer le nylon et qui sont difficiles à nettoyer.

Très important : Prévoir TOUJOURS de la place autour du dessin sur le cadre (environ 5 à 15 cm de plus sur le côté de la hauteur).

4. — TIRAGE

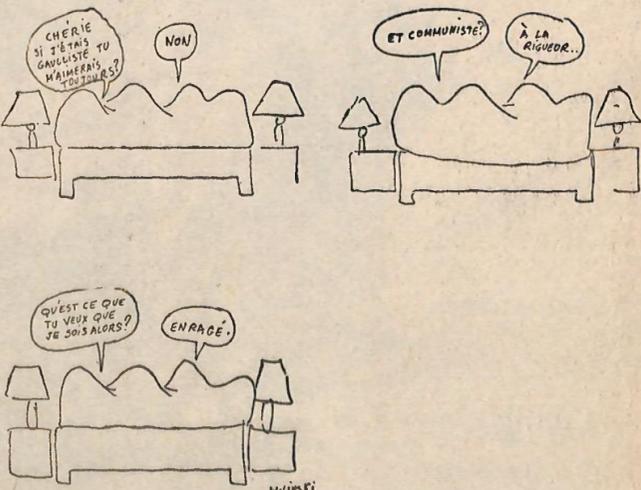
Préparation : S'aviser que le cadre est bien bouché sur tous les côtés. Il faut qu'il soit parfaitement hermétique (sauf en ce qui concerne la partie à imprimer) avant le tirage. Boucher les environs immédiats du dessin avec un couteau palette de peintre (pour ne pas créer de surépaisseurs) et la partie limite entre le bois et le nylon avec un pinceau puis renforcer cette partie limite avec du tape.
Prévoir un hors contact (petit bout de bois ou de carton maintenant le nylon à quelques mm du papier), les fixer sous le cadre avec du tape.

Tirage : Prévoir une raclette un peu plus grande que le dessin. Tirer fort en penchant un peu. Napper en soulevant le cadre en ramenant toute la couleur avec la raclette (charger le nylon de couleur) toujours emmener toute la couleur avec soi, dans certains cas on peut tirer sans napper (économie de couleur).

Nettoyage : Ne pas hésiter à beaucoup mouiller les cotons. Essuyer avec les chiffons. Commencer avec du White Spirit et finir au trichloréthylène pour enlever le vernis cellulosique : acétate d'éthyle.

Adresses :

Graphosilk, 10, rue Croce-Spinelli, Paris (14^e) - 734.73.44.
Triplette et Renaud, 39, rue J.-J.-Rousseau, Paris (1^{er}) - 488.21.45.
Busine, 44, rue du Louvre, Paris (1^{er}) - 236.37.31.
Rougier et Plé, 13, boulevard des Filles-du-Calvaire, Paris (3^e) 272.82.90.



LES RATISSAGES DE FLINS

Alors que les dirigeants patronaux de la métallurgie maintenaient leur opposition absolue à toute révision des « accords de Grenelle » et à toute négociation nationale avec les fédérations syndicales, la lutte continuait à Flins. La veille, Pompidou, dans une allocution aux journalistes lançait son mot d'ordre pétaïnite : « Au travail ! Ce doit être la devise de la France ».

Depuis dimanche, la mobilisation dans la région de Flins s'organise. La population locale se met spontanément au service des ouvriers et des étudiants venus de Paris. Hébergement, ravitaillement, communications sont assurés par les habitants de Flins et des localités voisines. Dans la nuit vers 4 heures du matin, les étudiants sont hébergés dans le local C.F.D.T. et dans la chapelle de Flins. Mais dès 5 heures de nombreuses forces de police investissent et chargent baïonnette au canon ses occupants. 150 étudiants sont arrêtés, plusieurs mi-



litants C.F.D.T. sont matraqués. Dans l'heure qui suit ce sont encore 150 étudiants et ouvriers qui sont arrêtés aux Mureaux. Vers 7 h, le maire fait alors évacuer les C.R.S. et les gardes mobiles de la ville. Cependant, en fin de matinée, les forces de police réinvestissent la ville et d'autres communes comme Meu-

lan, Aubergenville, Mantes et arrêtent au hasard, tous les jeunes qui leur paraissent suspects : étudiants, jeunes ouvriers, travailleurs étrangers, tous ceux qui ont des cheveux longs (samedi les flics tondaient les manifestants qu'ils avaient arrêtés).

Aux abords de l'usine, dès le début de la matinée, les incidents se multiplient.

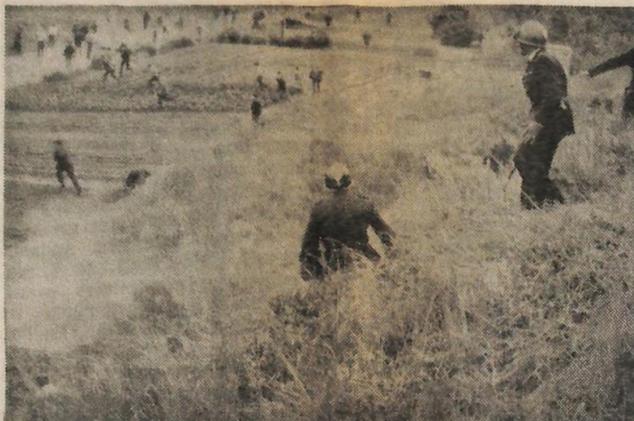
Aux environs de 8 heures, près de 3 000 ouvriers, arrivés par cars de la région, se rendent à l'usine. Il y a bien parmi eux quelques jaunes, mais la plupart d'entre eux « sont venus voir ». Favorables ou non à la poursuite de la grève, tous sont unanimes pour refuser de reprendre le travail tant que des policiers sont aux portes de l'usine.

Au bout d'une heure, la quasi-totalité d'entre eux sont ressortis de l'usine. Certains sont repartis chez eux, d'autres, grévistes décidés, occupent un moment l'atelier de peinture. Ces derniers en ressortant de l'usine se heurtent aux forces de l'ordre ; quelques bagarres éclatent.

A 11 h 30 un meeting se tient aux portes de l'usine. Devant 1 500 personnes les délégués syndicaux appellent leurs adhérents à poursuivre la grève tant que leurs revendications ne seront pas satisfaites.

Dans l'après-midi, des petits meetings improvisés continuent à se tenir, aux Mureaux et dans d'autres localités. Cependant, la répression persévère. Les forces de police continuent à « ratisser » la région, interpellent systématiquement les étudiants et arrêtent toutes les voitures immatriculées 75.

En fin d'après-midi, quelques manifestants se regroupent dans l'île de Meulan. Bientôt, les gardes mobiles les cernent et les acculent au bord de l'eau. Certains sont poussés par les flics. Un lycéen de 17 ans est noyé. Une fois encore le sang-froid des forces de l'ordre a été mis en évidence.



Les policiers hésitent avant de poursuivre leur attaque aux environs des Mureaux



La dignité du réprimé face aux brutales policières au repos



Un étudiant parle : les ouvriers, contre l'avis des délégués syndicaux, avaient demandé à l'entendre



Contre l'arme perfectionnée des forces de l'ordre (grenade à effet soufflant)... l'arme de la jeunesse

DERNIÈRE MINUTE :

LE CRIME

Lundi 10, vers 16 heures, dix-huit étudiants dont trois filles, avaient réussi à passer dans l'île située entre Les Mureaux et Melan.

Ils y tenaient une réunion.

Depuis deux heures, ils observaient un petit avion qui survolait l'île (au moins vingt passages).

Sur l'île au fond du pré, ils ont vu passer un « flic » à bicyclette. Quelques minutes plus tard, des gendarmes mobiles, armés de mousquetons, mais non casqués, sont arrivés du fond de l'île en rangs serrés. Devant leur charge, les étudiants ont reflué vers la pointe de l'île située sous un pont.

Les gendarmes mobiles avançant toujours, presque tous les étudiants se jetèrent à l'eau. Trois ou quatre d'entre eux, pourtant, restèrent sur la berge. Les gendarmes, aux dires des témoins et acteurs du drame, les bousculèrent dans l'eau à l'aide de leur crosse.

L'un des témoins a hésité à se jeter à l'eau et a entendu les gendarmes mobiles crier : « A la baille ! » (à la flotte).

Les étudiants se sont dirigés, en nageant, dans plusieurs directions.

L'un d'eux nous a dit :

« Alors que j'étais à mi-chemin du rivage, j'ai entendu crier : « Il y a des gens qui se noient ! Il y a une fille qui se noie. » On n'a pas regardé plus longtemps, car des gendarmes mobiles nous attendaient sur la berge. Quand on est arrivé, des ouvriers nous ont aidés et nous ont indiqué par où l'on pouvait s'enfuir.

« D'autre part, alors que je nageais sur le dos, j'ai vu un certain nombre de choses qui se passaient sur l'île.

« J'ai vu dans l'eau une camarade qui, quelques instants plus tôt était au milieu des gardes mobiles.

« Ces gardes mobiles s'occupaient d'elle sans qu'on puisse préciser s'ils l'empêchaient de remonter ou s'ils cherchaient à l'aider. Par la suite, au moment où j'ai atteint la rive, j'ai vu un gendarme mobile qui s'était déshabillé et qui plongeait. Après, je suis parti. »

Certains étudiants ont été arrêtés, mais le plus grand nombre a réussi à s'enfuir.

C'est dans ces conditions qu'a été noyé Gilles X..., lycéen de 17 ans, élève de 1^{re} au lycée Mallarmé. Il était le photographe du groupe et porteur d'un appareil de 160 000 anciens francs. Il a certainement hésité à se jeter à l'eau.

De nombreux témoins qui se trouvaient sur place ont signé leur déposition.

En page 4, le récit des premières heures de riposte dans la nuit de lundi à mardi.

LES GREVISTES DE L'O.R.T.F. : NON A L'INFORMATION TRONQUÉE

Plus de 12 000 techniciens, ouvriers, employés, journalistes, réalisateurs et vedettes ont cessé le travail. Ils veulent que l'O.R.T.F. soit au service des 30 millions de téléspectateurs et d'auditeurs et non pas d'une propagande partisane.

(...) Une crise grave a éclaté dans le pays. Conscients de nos devoirs envers vous, nous avons tout fait pour vous tenir au courant jusqu'au jour où nous en avons été totalement empêchés. Nous avons alors refusé de vous fournir une information tronquée et, tous ensemble, nous avons protesté en arrêtant le travail.

Aujourd'hui le problème est posé. L'O.R.T.F. doit être indépendant de tout gouvernement et de tout parti. Il ne l'est pas encore :

- Son conseil d'administration est nommé par le gouvernement ;
- Son directeur général aussi ;
- Les directeurs de la télévision et de la radio également.

L'O.R.T.F. reste la chose du gouvernement.

Le Pouvoir peut :

— Supprimer une émission comme : « La caméra explore le temps », contre la volonté des téléspectateurs.

— Faire partir les journalistes qu'aime le public : Pasteur, De Caunes, Penchenier.

— Censurer des émissions comme la séquence « Panorama » sur les mouvements d'étudiants.

— Substituer à des reportages effectués dans le monde ouvrier, paysan, ou universitaire des déclarations officielles sur le même sujet...

— Détourner l'attention des Français de la situation intérieure vers les problèmes de l'étranger...

— Ouvrir largement l'antenne à la Majorité et la refuser à l'Opposition et même à l'opinion publique.

Il en sera ainsi tant que l'O.R.T.F. sera soumise au gouvernement. Il en sera ainsi quel que soit le gouvernement.

Pour que cela change, pour assurer aux Français une information complète et impartiale, le personnel de l'O.R.T.F. a proposé un statut qui prévoit :

— La nomination des dirigeants de l'Office par des représentants de toutes les forces de la nation.

— La possibilité pour tout groupe politique, syndical, économique, philosophique ou religieux de faire appel à un conseil d'arbitrage en cas de manquement d'objectivité.

(...) Cette bataille vous concerne tous. Les grévistes de l'O.R.T.F. luttent pour vous. Ils ont besoin de vous. »

SIMCA : LE CHANTAGE

La direction des usines Simca a-t-elle envoyé à l'ensemble du personnel une circulaire, où, après avoir vanté les accords de Grenelle, elle conclut « Pour l'application de ce texte et les améliorations possibles, la direction tiendra compte de l'attitude de son personnel pendant les derniers événements. Elle tiendra compte, le cas échéant de l'attitude d'une certaine minorité parmi les mensuels ».

Nous attendons le démenti des patrons de SIMCA.

MANIFESTATIONS DES C.A.L.

Lundi, place Denfert-Rochereau, vers 15 heures, gardes mobiles et C.R.S. ont empêché les lycéens de manifester contre le « Bac Pompidou ». Il y a eu quelques arrestations. En fait, cette manifestation avait été décommandée parce que trop rapidement préparée.

Aujourd'hui mardi, par contre, les C.A.L. et les C.A.E.T. appellent à mani-

fester place Monge, à 18 heures, contre le bac oral décidé par le gouvernement, bac dont les épreuves devraient durer quinze jours.

INSTITUTEURS EN COLÈRE (suite)

La réunion des instituteurs que nous avions annoncée dans notre édition d'hier s'est tenue à la Bourse du Travail. Plusieurs centaines d'adhérents de la F.E.N. se sont rassemblés pour réclamer des explications aux dirigeants du Syndicat National des Instituteurs sur la décision de reprendre le travail, de nombreux syndiqués estimant que cette reprise n'était pas conforme au vote de la majorité.

Après avoir obtenu de se réunir dans la grande salle de la Bourse du Travail, rapidement archi-comble, ils invitèrent les dirigeants du S.N.I. à venir s'expliquer.

Ceux-ci ont refusé et ont renvoyé les adhérents aux Conseils départementaux.

Après la réunion, les participants devaient ensuite se rendre en cortège rue de Solferino, au siège de la F.E.N.

LES 22 CAMARADES ALLEMANDS EXPULSÉS

Hier, nous annonçons l'arrestation, à leur domicile, de 22 camarades allemands, membres des S.D.S. Après avoir été interrogés pendant près de 24 heures, dans les locaux du Ministère de l'Intérieur, on apprend qu'ils ont été expulsés du territoire français et reconduits à la frontière.

Nous apprenons aussi que 3 étudiants étrangers, arrêtés à Flins, sont de même entendus par la Sécurité territoriale et risquent d'être expulsés. La répression s'accroît. Le pouvoir ne tolère plus aucun « étranger » à l'ordre moral.

PAS D'ÉTUDIANTS JAUNES !

Devant la poursuite de la grève des hôtesses de l'air et des stewards Air France, U.T.A., Air Inter, les directions de ces 3 compagnies tentent de recruter du personnel de remplacement notamment parmi les étudiants.

L'U.N.E.F., solidaire des travailleurs en lutte, dénonce vivement ces pratiques

et demande instamment à tous les étudiants de refuser toute offre d'emploi de ces compagnies.

De façon plus générale, l'U.N.E.F. invite les étudiants qui souhaiteraient obtenir un emploi de vacances, à observer la plus grande prudence et, à cette fin, leur demande de prendre contact avec les organisations syndicales des entreprises où ils pourraient être employés.

Les étudiants en refusant de jouer le rôle de briseurs de grève et de volants de chômage, ont l'occasion de montrer que le soutien à la lutte des travailleurs n'est pas que verbale mais effective.

Le Bureau National de l'U.N.E.F.
10 Juin 1968

AUX MILITANTS

Pour qu'ACTION soit vraiment un instrument de lutte, pour qu'ACTION dise ce que la presse tait, le journal sera maintenant à votre disposition tous les trois jours, tous les deux jours, tous les jours peut-être. Pour cela, nous avons besoin d'argent, nous avons besoin d'équipes de distribution, nous avons besoin de l'aide et de la participation de tous. Que les comités d'action nous transmettent l'information que la presse passe sous silence. Tous les jours la table du Comité de Rédaction sera à votre disposition dans la cour de la Sorbonne.

ENQUÊTE A NANTES : 2/ COMBATIVITÉ OUVRIÈRE DANS LES USINES OCCUPÉES

Nous avons pris comme test de la combativité ouvrière, deux entreprises : Sud-Aviation Bouguenais et l'A.C.B. (chantiers navals). Également les nombreuses discussions que nous avons eues avec des syndicalistes ouvriers nous permettent de donner un aspect du degré de conscience de classe chez les travailleurs nantais.

Le contact avec l'usine Sud-Aviation Bouguenais nous semblait particulièrement important, puisque c'est la première entreprise qui a été occupée par les ouvriers, et qui a eu le rôle de détonateur dans le déclenchement de la grève générale.

L'usine se situe à la périphérie de Nantes, elle prend aujourd'hui l'aspect d'un véritable camp retranché, où des barrages successifs contrôlent l'entrée des alentours de la boîte. Tous les 20 mètres, se trouvent des piquets de grève, 21 en tout, prêts à la riposte contre toute attaque extérieure. Ce soir-là, les nervis des C.D.R. (Comité de Défense Républicaine) étaient attendus.

La C.G.T. est majoritaire à Sud-Aviation avec 800 voix, ensuite vient la C.F.D.T. avec 700 voix, et la C.G.T.-F.O. avec 300 voix. Les piquets de grève de la C.G.T. se méfient des contacts avec les étudiants, aussi le point de liaison ouvrier-

légués élus des postes de garde. Les postes de garde sont installés spontanément par les ouvriers au moyen de planches de bois pour constituer derrière les murs de l'usine des tourelles pour installer les services d'ordre. La première nuit, les ouvriers couchent dans des cartons d'emballage de frigidaires.

Quelques jours plus tard, la séquestration du patron pose des problèmes aux syndicalistes de la C.G.T., après la condamnation par Séguay des actes de séquestration. La C.F.D.T. est pour la libération de Duvochel, sous garantie qu'il paie un acompte. La section F.O. est pour le maintien de la séquestration. La majorité des ouvriers est hostile à la libération de Duvochel, libération qui risquait de démobiliser une bonne partie des travailleurs. Un représentant des cadres de la C.G.T. Desaigne, arrive de Paris dans la nuit. Cette rapidité de déplacement étonne les ouvriers. Desaigne, arrive de Paris avec fierté :

« Devinez comment je suis venu ? »

Réponse des travailleurs :

« En hélicoptère ! »

« Non », répond Desaigne.

« En voiture ! »

« Non. »

« En train ! »

« Non, en avion », répond fiè-

occupée par les forces de police ; en 1960, nouveau lock-out de 15 jours après une grève de salaires, et en 1962 également.

Avec ses 2 800 ouvriers, l'usine de Sud-Aviation est l'une des plus grosses entreprises de la région.

DES BARRAGES ROUTIERS A L'AUTODÉFENSE (Nantes, 24 mai - 31 mai)

Des polémiques ont eu lieu dans la deuxième moitié du mois de mai entre politiciens d'appareil et « gauchistes » pour savoir si la situation française était révolutionnaire ou non. Il est certain que le débat est beaucoup plus clair à Nantes, où l'état des luttes est tel que chacun doit se démarquer sans échappatoire possible. Un exemple concret nous est donné par le tract signé U.N.E.F. - transports F.O., et qui a été diffusé le 30 mai :

« C.R.S. CONTRE BARRAGE »

« Un barrage des transports F.O. et d'étudiants était mis en place le 29 mai à l'entrée des Sorinières, vers 17 heures. Il était composé d'une cinquantaine de bidons au milieu de la route et d'une centaine de transporteurs F.O. aidés par des étudiants. »

« En accord avec le comité central de grève, seuls les camions transportant des denrées périssables et munis d'un laissez-passer du comité central de grève et les voitures particulières étaient autorisés à passer. »

« Alors, vers 22 heures, quatre cars de gardes mobiles, cinq « estafettes », six motards, sans

dominant dans les transports à Nantes — a agi en liaison avec le comité central de grève qui venait de se constituer. Le comité central de grève distribuait déjà des bons d'essence ; il fut chargé en outre de délivrer des autorisations aux camionneurs pour que seules les marchandises nécessaires aux paysans ou au strict ravitaillement des grévistes puissent passer. L'idée était bonne, mais malheureusement, une grande confusion a d'abord régné, par manque d'organisation. En l'absence d'une commission « transports » compétente, le comité central de grève a mal distribué ses autorisations. Le numéro du camion et la nature du fret (marchandise urgente ou non) n'étaient pas précisés sur le laissez-passer. Beaucoup de camionneurs ignoraient au début qu'il fallait une autorisation. On a vu le patron de la principale « taule », Grangjouan, obtenir l'autorisation, car le comité central de grève n'avait pas contacté les transporteurs ! etc. Malgré cela, le contrôle des routes a pris place. Les quatre principaux accès étaient surveillés par des piquets de 500 camionneurs et étudiants. Il y a eu quelques vitres brisées et pneus dégonflés pour les briseurs de barrages. Mais pas de pillage : samedi 1^{er} juin, un communiqué F.O. démentait les rumeurs de ransonnage des voitures particulières.

Ainsi, pendant plusieurs jours, toute une ville a été isolée, les barrages fonctionnant comme filtres, et étant même prêts à une résistance armée si les marges forces policières encore à la disposition du préfet voulaient

DERNIERE MINUTE : LA RIPOSTE

A 22 heures, Cour de la Sorbonne, la nouvelle qui circulait depuis 18 h 30 est confirmée aux étudiants. Spontanément, quelques centaines d'étudiants commencent à manifester sur le boulevard Saint-Michel. Aux cris de : « Ils ont tué nos camarades », « Gouvernement assassin », « De Gaulle, Franco, Salazar ». Très vite la manifestation grossit : un millier, bientôt deux milliers. Les manifestants passent devant l'Odéon, reviennent sur le boulevard St-Michel qu'ils descendent vers la Seine, jusqu'au barrage de C.R.S. qui bloque le pont, puis ils remontent à nouveau le boulevard. Sur la place de la Sorbonne, les premiers panneaux électoraux sont brûlés aux cris de « Elections, piège à cons ! ». On peut chiffrer alors les manifestants à plus de 4 000. Des drapeaux rouges sont hissés et précédés d'une grande bannière des Comités d'Action sur laquelle on lit « Solidarité avec Flins ». La manifestation se dirige maintenant vers la rue Soufflot qu'elle occupe bientôt entièrement et qui est remontée au pas de charge. Devant le commissariat du V^e arrondissement, les panneaux électoraux sont à nouveau brûlés. Puis les manifestants mettent le feu aux cars de police et brisent les vitres du commissariat aux cris de « C.R.S. - S.S. » ! Très vite, venant du Panthéon, des C.R.S. arrivés en renfort attaquent, les gens reculent. 2 manifestants tombent matraqués. La manifestation se retourne aussitôt contre les flics qui refluent. Les 2 manifestants tombés sont relevés par leurs camarades.

Il est minuit, les charges continuent. Des embryons de barricades s'élèvent. Dans les rues avoisinantes, les grenades lacrymogènes éclatent un peu partout. 1 h 15, toutes les conditions sont en place pour une nouvelle nuit des barricades : les manifestants sont décidés et les forces de police commencent à quadriller le Quartier Latin (Panthéon, place Edmond-Rostand, Saint-Sulpice, Pont Saint-Michel). Les bombardements de grenades lacrymogènes s'intensifient. A 1 h 40, on compte déjà 20 blessés par éclats de grenades à l'infirmerie de la Sorbonne. Un énorme feu est allumé sur le boulevard Saint-Michel tandis que depuis la rue Soufflot, les C.R.S. envoient des grenades par dessus les toits. Quelques vitrines brisées déclenchent des sonneries d'alarme, en vain... Une barricade commence à

s'élever place Edmond-Rostand où les C.R.S. ont été momentanément repoussés.

Paris, 2 heures. Beaucoup d'étudiants se sont repliés vers la Sorbonne tandis que des groupes restreints tiennent les quelques barricades. Rue Victor-Cousin, place Edmond-Rostand, la lutte s'installe en « guerillas » ; les forces de police n'avancent que lentement sans oser se rapprocher de la Sorbonne.

Ce n'est pas une nuit des barricades, c'est une soirée de riposte qui en annonce d'autres.

COMMUNIQUE DU S.N.E.SUP

Aujourd'hui près de Flins, la police de de Gaulle a causé la mort d'un manifestant. La répression, en frappant les travailleurs de Renault, a gagné encore en sauvagerie. Ç'en est assez de ce régime ! Le S.N.E. Sup s'adresse à la F.E.N. et aux centrales syndicales pour organiser avec l'U.N.E.F. et les mouvements d'étudiants la riposte qui s'impose.

Le 10 juin 1968.

COMMUNIQUE DE L'U.N.E.F.

Aujourd'hui lundi 10 juin, un étudiant a été assassiné par les forces de police. Ce meurtre a été perpétré au cours des rations sauvages qui se sont poursuivies durant toute cette journée vis-à-vis des étudiants venus apporter concrètement à Flins leur soutien aux travailleurs qui poursuivent la lutte. Ce n'est pas là un fait isolé, un accident. Il s'inscrit dans le cadre d'une politique générale de répression visant les éléments les plus combattifs du mouvement, qu'ils soient travailleurs ou étudiants. (...) La riposte doit être immédiate et massive, c'est pourquoi l'U.N.E.F. appelle toute la population parisienne à manifester mardi 11 juin à 19 heures.

Rassemblement gare de l'Est.

Lundi 10 juin 1968. 23 h



Sud-Aviation Bouguenais (Nantes). — Ils ont montré la voie : première usine occupée de la grève de Mai 1968.

étudiant se fait au point 16, piquet des ouvriers horaires de F.O., qui sont sur des positions syndicalistes révolutionnaires.

Tout a commencé à partir d'une revendication sur la réduction du temps de travail sans diminution de salaire. Le 1^{er} mai, après refus de la direction de prendre en considération les revendications ouvrières, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. lancent un mot d'ordre de grève perlée, F.O. réclamant la grève illimitée avec occupation d'usines. Le 7 mai, deux jours avant une journée complète de grève, le patron s'enfuit, poursuivi par 35 ouvriers. Il réussit à se sauver. Le 10 mai, l'entrevue avec la direction tourne à la mascarade. La position des syndicats, continuer la grève par demi-heures, est réaffirmée par un vote qui refuse la proposition de la C.G.T. et de F.O. de grève totale sans occupation d'usines. Mardi 14 mai, la grève par demi-heures continue, mais vers 15 heures, trois délégués syndicaux décident de virer les mensuels des bureaux et d'enfermer le patron dans son bureau. Quelques cadres se joignent au directeur séquestré. Un poste de garde est installé devant sa porte.

Un comité de grève est constitué, où sont représentés les dé-

rements Desaigne à l'étonnement de la majorité du poste.

Le lendemain, à l'intersyndicale, Desaigne prend la parole, expliquant qu'il est venu de sa propre initiative, contre l'avis de la Confédération, et demande la libération de Duvochel. Cette intervention est très mal prise par le comité de grève, et même, un délégué C.G.T. lui rétorque que le problème de la séquestration de Duvochel ne peut être posé par quelqu'un de l'extérieur. Finalement, Desaigne furieux s'en va et reprend l'avion directement pour Paris. Le lendemain, un vote est organisé pour ou contre la séquestration de Duvochel, la libération du directeur est acquise à 66,7 % des voix des présents. Quelques jours après, les grévistes mettent au point un système d'organisation interne à l'entreprise pour assurer l'occupation. Une cantine est assurée tous les jours avec un service bénévole. Des constructions en dur sont installées partout dans l'usine pour s'abriter la nuit. Des distractions sont organisées, et une kermesse au profit du comité de grève s'est tenue dimanche. Cette occupation de l'usine est sans précédent dans l'histoire de Sud-Aviation, bien que l'usine ait été plusieurs fois lock-outée en 1957 où elle fut

compter les voitures de police, arrivent de Nantes. Après avoir appelé le responsable du barrage, le chef des forces de « l'ordre » donne, sans sommations, l'ordre au peloton de charger.

« Il y a eu plusieurs blessés, dont un lycéen, gravement. »

Ceux qui ont rédigé le tract étaient d'accord avec leurs lecteurs : il existe un comité central de grève, ce comité détient le pouvoir, il décide du droit de circulation routière, si les particuliers veulent un interlocuteur valable, ce n'est pas le maire ou le préfet, mais bien ce comité central. Si une telle situation n'est pas révolutionnaire, quand donc y a-t-il révolution ? Ou les mots n'ont plus aucun sens.

A Nantes, en tout cas, quand les transporteurs sont entrés en grève, ils ne se sont pas posés des questions subtiles sur la révolution, mais ils ont vu clairement qu'il fallait contrôler les communications de Nantes avec l'extérieur. C'était la seule solution.

Les barrages routiers autour de Nantes ont été mis en place à partir du vendredi 24 mai. Les transporteurs en grève ont bloqué les principales artères avec l'aide des lycéens et étudiants pour renforcer leurs effectifs. Après le 26 mai, le syndicat F.O.

intervenir. Cependant la situation a évolué à partir du 31 mai. Le réveil de l'Etat gaulliste a donné plus de réalité aux menaces de répression policières. Les fêtes de Pentecôte démobilisèrent, et surtout la reprise probable du boulot dans quelques taules, obligeait les syndicats à renforcer les piquets de grève, c'est-à-dire à garnir les barrages. Enfin le comité central de grève décida le 1^{er} juin d'abandonner le système des bons d'essence (lequel mobilisait une véritable administration de 40 personnes) par peur du mécontentement des automobilistes. Dans ces circonstances, les barrages n'étaient plus tenables, et ils furent supprimés dans la nuit du 1^{er} au 2 juin. Pour éviter toute effusion de sang, il fallait changer de terrain. Comme me le disait un délégué F.O. le 2 juin : « Si Paris reprend mardi 4 juin, des convois de camions escortés vont arriver en masse. Pas question de tenir les routes ! Mais si nos piquets de grève dans les taules empêchent de décharger les camions, la lutte continuera. »

Nantes aura donc vécu pendant une semaine dans une situation quasiment d'auto-défense, que seul le démantèlement des autorités publiques a évité de se manifester violemment.

